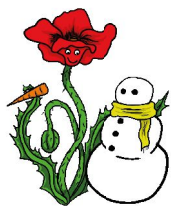


La lettre d'information de Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie,

association pour la défense
des chemins ruraux

n°12
décembre
2016

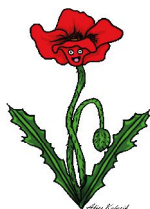


EDITO du Président :

C'est officiel, nous sommes désormais "Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie". L'année 2017 promet d'être riche en changements : un territoire plus vaste, un projet ambitieux de recensement et d'aménagement des chemins ruraux à l'échelle régionale, un nouveau fonctionnement de l'association et sans oublier l'animation du Collectif national "Chemins en danger", que nous vous présentons dans le dossier de ce numéro, et qui a pour objectif de faire évoluer le cadre juridique des chemins ruraux.

En attendant tout cela, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs voeux !

Le Conseil d'Administration



Dossier

La loi "biodiversité", finalement sans les chemins ruraux!
Mais... ce n'est pas fini!

Après être intervenue durant des mois auprès des parlementaires au sujet du projet de loi "biodiversité", l'association a eu la surprise au mois d'août dernier de voir le conseil constitutionnel supprimer tous les articles concernant les chemins ruraux.

Rappelons que depuis son audition au Sénat en février 2015, Chemins de Picardie suivait de près l'évolution de la proposition de loi visant à renforcer la protection des chemins ruraux. Au programme : recensement des chemins et possibilité de les échanger/déplacer, entre autres. Certains points n'étant pas satisfaisants, l'association avait écrit à l'ensemble des députés français.

Lorsque les articles de cette proposition ont été soudainement intégrés par les sénateurs au projet de loi "biodiversité" en 2016, ce fut à la fois une satisfaction de voir les chemins reconnus en tant que supports de biodiversité et à la fois un imprévu bousculant les calendriers. En effet, il fallait très rapidement contacter de nouveau les députés pour que des précautions soient prises lors du vote de ces articles : faire en sorte que le recensement soit demandé aux communes et non simplement suggéré, qu'il soit exhaustif et n'exclut aucun chemin, que l'échange intègre des conditions pour ne pas être effectué au dépens du patrimoine des communes... Un collectif "Chemins en danger", regroupant des particuliers et des associations, s'est alors formé.

Finalement, après les fameuses navettes parlementaires, la loi a été adoptée avec certaines de nos demandes. Toutefois, en août 2016, le conseil constitutionnel a refusé l'ensemble des articles traitant des chemins ruraux, jugeant qu'ils avaient été intégrés de façon "cavalière", sans lien direct avec la proposition initiale.

Fort de cette expérience et de l'appui du Collectif, l'association a décidé de poursuivre son travail en faveur d'une évolution juridique. Ainsi, avec quelques membres du Collectif, elle étudie la législation actuelle, ses lacunes et les possibilités de l'améliorer grâce à une nouvelle proposition de loi plus complète que la précédente. Prochainement, ces travaux seront exposés à l'ensemble des membres du Collectif puis proposés aux parlementaires pour un dépôt à l'Assemblée Nationale ou au Sénat.

Si vous souhaitez soutenir ce projet et être tenu informé des avancées, n'hésitez pas à vous manifester auprès du Collectif à l'adresse mail suivante :

chemins.en.danger@gmail.com

ou auprès de Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie à notre nouvelle adresse mail :

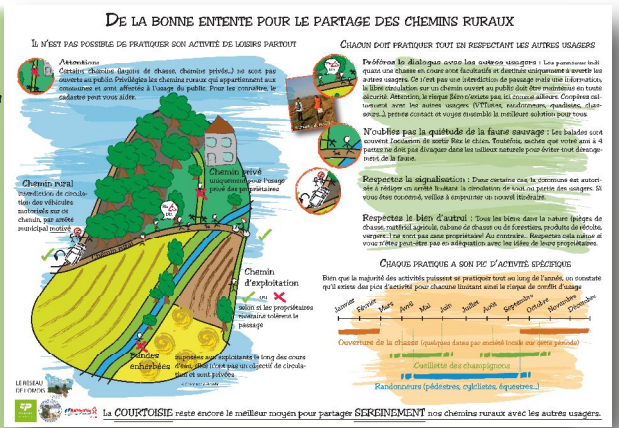
cheminsnpcpicardie@naturagora.fr

Du côté des réseaux : Communication sur le partage des chemins

Une affiche sur le partage des chemins existe... n'hésitez pas à la télécharger depuis notre site internet et à l'afficher en mairie, sur les panneaux d'affichage municipaux, sur les panneaux dédiés à la randonnée...

Rappel : nos réseaux de relais locaux sont composés de volontaires impliqués dans la préservation des chemins.

Le réseau de l'Omois (sud de l'Aisne) a lancé un débat très constructif sur le partage des chemins. Nous avons alors décidé de faire profiter à tout le monde de ces échanges en créant une affiche ludique que chacun peut utiliser.



Rencontres sur les chemins

Les lièvres bouquinent...??!

“Regarde les lièvres qui bouquinent dans le champ!”



On peut être quelque peu surpris à l'annonce d'une telle phrase mais en effet, à la fin de l'hiver et au printemps, il est fréquent d'assister à une scène de bouquinage.

Il s'agit d'un rassemblement de lièvres mâles (bouquins) et femelles (hasas), ordinairement solitaires, qui vont alors se poursuivre, se battre, sauter en l'air. Ce n'est ni plus ni moins que la période de rût. Les mâles tentent de conquérir les demoiselles qui ne se laissent pas faire...



© D. GEST - phototèque FNC



Les réseaux de relais locaux sont l'occasion d'aborder des sujets parfois délicats où les avis des usagers divergent mais s'appuient aussi sur des expériences et des arguments intéressants.

Information importante

L'association évolue... vous pouvez y participer !

Chemins de Picardie laisse la place à Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie. Mais le changement ne se limite pas qu'au nom de l'association...

En effet, le conseil d'administration s'agrandit avec la volonté d'y intégrer des représentants des maires et des usagers. Nous souhaitons donc attirer votre attention sur le fait que, par vos fonctions et compétences, vous pouvez intégrer ce nouveau conseil.

Il ne se réunit que 3 fois dans l'année. En revanche, afin de vous impliquer à une échelle plus adaptée, nous avons prévu de créer des commissions départementales avec les membres de l'association.

Devenez des représentants départementaux de l'association et contribuez à la préservation des chemins en facilitant localement la mise en place de projets.

Contactez-nous au 06-38-10-04-85 !

Le Portrait

Nadia BUTTAZZONI,
administratrice

Nadia a intégré le Conseil d'Administration récemment, lors des dernières élections de l'association en avril 2016.

Forte de son implication dans la ruralité, elle est convaincue de l'importance des chemins ruraux.



© N. BUTTAZZONI

Dans le prochain numéro...

Dossier : Les grands projets de l'association

Rubrique juridique : Avancées et propositions du Collectif

Rencontres sur les chemins : la massette... et non le roseau!

Avec le soutien financier de :

